



Tabac a l'accueil

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 30 septembre 2003

La loi Evin n'est pas correctement respectée sur mon lieu de travail.

Il n'y a pas de salle de pause, alors tous les fumeurs se réunissent a l'accueil.

La fumée se reprend partout, et certains vont même jusqu'à fumer dans les toilettes.

Nous n'avons pas de délégué du personnel, que puis-je faire ?

Réponse :

Prenez connaissance de vos droits et des devoirs de votre entreprise concernant la protection contre le tabagisme

Lisez ensuite les [conseils pratiques](#) que DNF vous propose. N'hésitez pas à nous contacter à nouveau